

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Special 1er Avril



Sommaire

Sommaire	2
Echo du conseil du 11 mars 2016	2
Echo du conseil du 21 mars 2016	2
CCAS du 30 mars 2016	5
Des nouvelles de l'école	6
Manifestations futures	8
Infos Associations	10
Dates à retenir et infos diverses	11
Etat civil	15
Le thiavillois vous informe	16
Jeux	17
Recette de saison	19
Infos pratiques	20

Echo du conseil du 11 mars 2016

Suppression, puis création d'un poste

Le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement créé par délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2012 ne permet pas d'exercer des fonctions d'ATSEM (article 3 et suivant du décret n° 2007-913 du 17 mai 2007 modifié).

Sur les conseils du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle, à l'unanimité le Conseil décide de procéder :

- A la suppression d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement à temps non complet pour une durée hebdomadaire de travail de 25 heures.
- A la création simultanée d'un poste permanent d'Agent Territorial Spécialisé 1^{ère} classe des Écoles Maternelles affecté d'une durée hebdomadaire de 25 heures.

Echo du conseil du 21 mars 2016

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Parcelle cadastrée AE 51, 25 rue du Général Paradis d'une surface de 12 ares 47 centiares.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil a décidé de ne pas utiliser son droit de préemption.

Budget « FORET » : admission en non-valeur

Une facture émise en 2013 pour la vente de bois ne pouvant être encaissée par le receveur municipal qui sollicite en conséquence une admission en non-valeur pour un montant total de 208,33€ suite à insuffisance d'actif sur redressement judiciaire et liquidation judiciaire.

Le Conseil décide, à l'unanimité l'admission en non-valeur de cette somme.

Budget « Eau/Assainissement » : admission en non-valeur

Un ensemble de 5 montants représentant une valeur totale de 2,16€, sur les exercices 2001, 2011 et 2013 ne pouvant être encaissée par le receveur municipal qui sollicite en conséquence une admission en non-valeur au motif : ces montants sont inférieurs au seuil de poursuite.

Le Conseil décide, à l'unanimité l'admission en non-valeur de ces cinq montants.

Budget « Commune » : admission en non-valeur

Une facture émise en 2011 représentant la location d'une salle au profit d'un club sportif ne pouvant être encaissée par le receveur municipal qui sollicite en conséquence une admission en non-valeur pour un montant de 193€, au motif : poursuites infructueuses, personne disparue, poursuite sans effet et combinaison infructueuse d'actes.

Le Conseil décide, à l'unanimité l'admission en non-valeur de cette somme.

Comptes de gestion 2015 : Commune ; Eau/Assainissement ; Forêt ; Caisse des Écoles

Pour ces différents Comptes de Gestion 2015, le Conseil, après s'être assuré :

- Que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014.
- Que le Receveur a repris tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.
- Que le Receveur a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

A déclaré que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Comptes administratifs 2015

Les comptes administratifs 2015 ont été présentés au Conseil Municipal par Damienne VILLAUME adjointe déléguée aux finances.

Compte Administratif de la commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report 2014		2 573,48		1 883,88		4 457,36
Exercice 2015	38 219,35	50 246,29	331 659,75	345 333,43	369 879,10	395 579,72
Restes à réaliser		5 413,00				5 413,00
TOTAUX	38 219,35	58 232,77	331 659,75	347 217,31	369 879,10	405 450,08
Résultats		20 013,42		15 557,56		35 570,98

Compte Administratif Eau/Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report 2014		16 358,03		73 698,69		90 056,72
Exercice 2015	47 898,66	52 223,00	86 568,73	88 583,76	134 467,39	140 806,76
Restes à réaliser		9 520,00				9 520,00
TOTAUX	47 898,66	78 101,03	86 568,73	162 282,45	134 467,39	240 383,48
Résultats		30 202,37		75 713,72		105 916,09

Compte Administratif de la Forêt

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report 2014		58 107,88		146 254,94		204 362,82
Exercice 2015	4 623,46		24 488,33	31 101,10	29 111,79	31 101,10
Restes à réaliser	4 426,00				4 426,00	0,00
TOTAUX	9 049,46	58 107,88	24 488,33	177 356,04	33 537,79	235 463,92
Résultats		49 058,42		152 867,71		201 926,13

Compte Administratif de la Caisse des Écoles

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report 2014				509,78		509,78
Exercice 2015			2 128,93	2 600,00	2 128,93	2 600,00
TOTAUX			2 128,93	3 109,78	2 128,93	3 109,78
Résultats				980,85		980,85

Selon Article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales : dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil municipal élit son Président.

Le Conseil a élu Damienne VILLAUME. Hors la présence du Maire et sous la présidence de Damienne VILLAUME, l'un après l'autre, les différents comptes administratifs ont été votés, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Affectation des comptes de Résultats

Résultats 2015			Affectations sur 2016	
Commune	Fonctionnement	+ 15 557,56	reporté	+ 15 557,56
Eau-Assainissement	Fonctionnement	+ 75 713,72	reporté	+ 75 713,72
Forêt	Fonctionnement	+ 152 867,71	reporté	+ 152 867,71
Caisse des Écoles	Fonctionnement	+ 980,85	reporté	+ 980,85

Avenant à la convention de mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau

Par décision du Conseil Municipal du 27 mai 2014, une convention d'assistance technique a été signée avec le Conseil Départemental dans le domaine de l'eau, pour une durée de 4 ans : coût annuel 253,00 Euros.

Le Conseil avait à délibérer dans le domaine de l'assainissement au titre de l'assistance pour la programmation des travaux.

A l'unanimité, le Conseil charge le Maire de signer un avenant à la convention "Mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau" signée avec le Département de Meurthe et Moselle afin d'ajouter la prestation "Assistance pour la programmation des travaux".

Eclairage public

la commission travaux a proposé une mise en conformité de l'éclairage public qui se traduira par :

- La mise en place de nouvelles armoires électriques
- La pose d'horloges astronomiques
- Le remplacement de luminaires tubes néons par des luminaires LED, qui économisent l'énergie, rue de Fagnoux

Coût total de l'opération, après étude de plusieurs devis (qui a permis de diminuer le coût de 10000€) : 18794,98€. Les demandes de subventions qui pourraient atteindre 50%. Par ailleurs le Conseil municipal est favorable à une extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin qui répond à trois objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie et donc l'impact écologique
- Augmenter la durée de vie des lampes
- Diminuer les coûts de fonctionnement dans le budget de la commune et ainsi éviter une hausse des impôts

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 8 avril 2016 à 20h30.

Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

CCAS du 30 mars 2016

Compte administratif 2015 du CCAS

Il a été présenté aux membres sous la présidence de Damienne VILLAUME.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Report 2014				870,24.		870,24.
Exercice 2015			2 612,00	6 250,00.	2 612,00	6 250,00.
TOTAUX			2 612,00	7 120,24.	2 612,00	7 120,24.
Résultats				4 508,24.		4 508,24.

L'excédent de fonctionnement de 4 508,24 sera affecté au budget 2016.

La fête du printemps

Le vendredi 25 mars, nous avons fêté l'arrivée du printemps avec des jeux et une chasse aux œufs.

Tout le monde était bien déguisé!

Dans la grande salle de sports, par équipes, nous avons participé à 10 défis sur le thème des animaux:

mimes, chant, dessin, "la queue de l'âne", construction bois, modelage, rébus, charades, toucher à l'aveugle, "jeu du pendu". Nous nous sommes bien amusés!!!



De retour à l'école, nous avons goûté les bons gâteaux, beignets et boissons apportés par les parents. Puis, nous avons cherché les chocolats dans la mezzanine et la BCD de l'école. Nous les avons ensuite partagés et nous sommes tous repartis avec un sachet de chocolats (une sucette et 3 œufs).

Quelle belle fête!

Des ateliers autour du VERT



Décoration des fenêtres (herbe en peinture)



Coloriage vert



Jeux verts



Mélange de peinture jaune et bleue pour faire du vert



et peindre des papillons pour décorer la classe.



Décors d'œufs de Pâques: encre bleue sur fond jaune et encre jaune sur fond bleu... C'est magique, ça fait du vert!

Les CM1 CM2 en découverte au collège

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au collège de Baccarat lundi 7 mars 2016. Ils ont été bien reçus par le personnel de l'établissement et par les élèves de 6ème. Ils ont assisté à deux cours particuliers en physique/chimie et au CDI. Puis ils ont participé à un débat avec les élèves

de 6ème qui étaient là pour répondre à leurs interrogations sur leur future arrivée. Chacun semblait comblé et un peu moins inquiet.

La classe verte des maternelles

Les 2 et 3 mai prochains, la classe maternelle se rendra à la "Croisée Découverte" de Reillon. Les élèves y découvriront une ferme d'élevage laitier et ils participeront aux soins des animaux, ils visiteront un village écologique (avec un jeu de piste), ils fabriqueront du pain/du beurre et ils participeront à des jeux autour de l'alimentation. Le coût total est de 2498€ mais la participation de la mairie (540€) et de la coopérative scolaire (1055€) permet de ramener la participation des familles à 903€.

Permis piéton :

Les élèves de CE2 ont passé le "permis piéton" avec les gendarmes de la brigade de Baccarat le vendredi 26 février. Lors des semaines précédentes ils ont réfléchi en classe à la conduite à adopter en tant que piéton, en ville ou à la campagne.

Tous les élèves ont brillamment réussi le test. Félicitations à eux !!

Permis internet :

Les élèves de CM2 ont travaillé en classe, plusieurs semaines durant, sur les règles indispensables liées à l'usage d'internet, des messageries et des sites.

Les gendarmes de Baccarat sont venus vendredi 26 février pour valider leurs connaissances.

Tous les élèves ont réussi le questionnaire. Félicitations à eux !!

Attention néanmoins, lors des discussions collectives, nous avons parlé de l'usage des jeux vidéos. Il semblerait que certains enfants de l'école jouent à des **jeux interdits aux moins de 18 ans** dans lesquels la violence et d'autres valeurs peu morales sont développées. Il nous semble vraiment primordial que chacun de nous veille à protéger les enfants de ces contenus inappropriés et dangereux, afin de leur permettre de grandir de façon équilibrée

Manifestations futures

Foyer Rural

Section football : Prochaines rencontres à Thiaville

- Dimanche 03 avril 2016 - 15H00 : Thiaville F.R. / Montois FC
- Dimanche 24 avril 2016 - 15H00 : Thiaville F.R. / Remereville FC

Le staff vous attend nombreux afin de venir soutenir l'équipe du village !!

Tournoi de tennis de table des foyers ruraux

Chaque année, les FR organisent un tournoi de tennis de table dans un des Foyers ruraux de Meurthe et Moselle ; cette année, c'est Thiaville qui a été choisi !! La fédération nous a demandé de l'organiser et les responsables du tennis de table ont immédiatement répondu « présent » !!

Le dimanche 17 avril, des foyers ruraux de toute la Meurthe et Moselle convergeront vers Thiaville pour jouer au ping pong. Tous les habitants sont cordialement invités à venir

encourager les joueurs et chacun peut participer au repas : le principe est celui de l'auberge espagnole, chacun amène une spécialité et la partage avec les autres !!

Nous vous attendons !!

Section marche



Le groupe marche du Foyer Rural organise une randonnée le 1^{er} mai. Départ 9h devant la mairie

Il s'agit de se rendre par la forêt au Sapin Hêtre de Saint Benoit la Chipotte qui est à une distance de 10 km environ. (En espérant que le sapin hêtre ne sera pas sous la neige comme pour la photo ci contre !!!)
Repas tiré des sacs à Saint Benoit puis retour l'après midi. Le trajet total est d'environ 20km.

Vide grenier

Dès à présent nous vous informons de la date de la manifestation. Elle aura lieu le 22 mai. Vous pouvez déjà réserver votre emplacement en contactant Martine PETTOVEL ☎ 07 89 36 99 80.

19^e vide grenier



de Thiaville sur Meurthe
le dimanche 22 mai 2016

BUFFET
BUVETTE

2 euros le ml



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Partenaires:



Le Foyer Rural de Thiaville sur Meurthe organise son 19e vide grenier dans les rues du village et serait heureux de vous accueillir parmi ses exposants.

Pour cela, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné du règlement avant le 17 mai 2016 à :

Mme Martine PETTOVEL
10, les Hayottes 54120 Thiaville sur Meurthe
ou dans la boîte aux lettres de la Mairie
Tél: 07 89 36 99 80

Nous espérons vous compter parmi nous pour cette sympathique journée que nous souhaitons aussi ensoleillée que l'an dernier !

Affiches des prochaines manifestations à Thiaville et Lachapelle

SOIREE BOOM



organisée par le
Conseil Municipal Junior
de Thiaville



Le 15 avril 2016
de 17h30 à 22h

Salle Poirel

Entrée 2€

Venez nombreux !!!!

Nombre de personnes :

Nom- prénom :

Nom- prénom :

Nom- prénom :

Seront présents à la fête organisée par le CMJ

Ci-joint :

.....X 2€ =

Les 2€ correspondent à la participation à la fête, à un ticket boisson et l'apéro

dinatoire

Le coupon réponse et l'argent sont à déposer dans la boîte aux lettres de la

mairie

DIVINS PÊIS DE NONNE

COMEDIE EN 2 ACTES

CREATION **Métamorphose**

LACHAPELLE

SAMEDI 23 AVRIL 2016 A 20H30

A LA MAISON POUR TOUS

ENTREE 7€

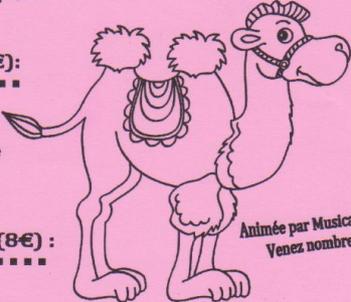
Réservation au 03-83-71-44-12 ou 06-32-10-62-10

SOIREE COUSCOUS
REPAS DANSANT

SAMEDI 16 AVRIL 2016
à partir de 19h30

Menu adulte (17€):
.....
Apéritif
Couscous
Salade, fromage
Dessert
Café

Menu enfant -12ans (8€):
.....
Couscous
Salade, fromage
Dessert



*Animée par Musical Spark
Venez nombreux !*

Réservations et renseignements au 06.21.06.38.97 ou au 06.01.34.20.81
Inscriptions jusqu'au 08 Avril 2016 dernier délai.

Organisée par le Foyer Rural
LACHAPELLE

TOURNOI DE FOOT
EN FAMILLE
organisé par le Foyer rural de LACHAPELLE

Ouvert à tous de 6 à 99 ans !

Dimanche 10 avril 2016
au terrain de foot de Lachapelle
à partir de 13h pour composer les équipes
(tirage au sort)
14h début des matchs




BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
SUR PLACE

✂ **Coupon réponse à rendre à la mairie de Lachapelle pour le**
01 Avril 2016 dernier délai. Plus d'informations au 0621063897.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Nombre d'adultes (à partir de 14 ans) : _____
Nombre d'enfants (de 6 à 13 ans) : _____

Prénom : _____	Age : _____
Prénom : _____	Age : _____
Prénom : _____	Age : _____
Prénom : _____	Age : _____

Infos Associations

L'ASVPP : Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions

L'association a tenu son AG le 21/11/2015. Elle traite de nombreux dossiers, certains proches de nous d'autres plus éloignés, puisqu'elle est agréée pour les deux départements des Vosges et de la Meurthe et Moselle. Comme tous les dossiers sont assez denses, nous avons choisi de vous les présenter par étape. Après vous avoir présenté les gros dossiers, nous terminons le bilan des actions par quelques sujets récurrents mais qui évoluent peu ou par des sujets qui se sont réglés rapidement.

Chimirec : dossier en cours depuis de nombreuses années

Petite évolution. Le dossier en appel fait l'objet d'une audience de fixation du calendrier procédural. Rappelons qu'il s'agit d'un gros dossier, plaidé à Paris, que l'on avait gagné en première instance.

CCVV (Communauté de commune des vallées de la Vologne) : assez récent

Nous avons déposé plainte contre X avec constitution de partie civile pour non-respect de la mise en demeure du préfet sur des problèmes d'assainissement. Aucune nouvelle.

Pollution de la Semouze : réglé rapidement

Le juge a fixé les réparations civiles après expertise. On a eu droit à 350€, payés par l'assurance du pollueur dès que cela a été réclamé.

Pollution de la Cleurie : dossier récurrent concernant les blanchisseurs

On piétine. Le préfet et ses services calment le jeu. La DREAL a beaucoup de mal à admettre qu'il y a une coloration régulière de la Cleurie issue de Crouvezier à la sortie de la tourbière de la Morte Femme. L'inspecteur des installations classées ne voit rien quand il passe alors que les riverains constatent que c'est bleu ou rouge tous les jours.

La présence de glyphosate plus connu sous le nom commercial de Round-up et d'AMPA (un produit de dégradation du glyphosate) est maintenant reconnue comme provenant des cotons traités par Crouvezier. Ces cotons viennent de pays peu regardant sur l'emploi d'herbicides. Pour la DREAL, les taux dans la Cleurie sont très largement en dessous des seuils fixés par l'Europe dans le cadre du bon état des rivières, donc ça ne la gêne pas.

Autre sujet de ronchonnements, les odeurs fétides de la step Crouvezier. Elles sont difficilement admises par l'administration. Ce ne serait pas tout le temps, c'est à certaines heures, ça dépend du temps, il faut avoir le nez très sensible.

Autant dire que tout ça commence à nous chauffer les étiquettes. VNE et l'ASVPP ont donc écrit au préfet en lui demandant de réunir une table ronde sur le sujet entre industriels, administration et associations pour tenter de trouver des solutions et prendre des engagements, d'ici fin janvier, sinon on partira dans le juridique. La réunion a eu lieu, mais n'a pas apporté de vraie solution

Enduro La Volontaire : dossier rapidement clos

Cette Enduro, un circuit partant de St Étienne-les-Remiremont, de 200km était prévue le 21 mars. La mobilisation des associations locales et régionale a été exemplaire. Vosges nature environnement, Oiseaux nature, ASVPP, Clubs vosgiens de St Étienne et Remiremont, Club alpin se sont réunis pour définir une stratégie commune. Courriers des associations prenantes dont l'ASVPP, au préfet, au maire de Remiremont, ainsi qu'au président du PNRBV (parc des ballons). La réponse du préfet est vite tombée: interdiction de cette Enduro.

Les réactions des motards ne se sont pas fait attendre sur Facebook; certains commentaires sont de véritables appels à la violence voire au crime... !

Nous vous rappelons que toutes les associations qui le désirent peuvent transmettre leurs informations au Thiavillois qui les publiera sans réserve.

Dates à retenir et infos diverses

Le passage à la télévision haute définition, ce sera le 5 avril 2016 !

Il reste quelques jours pour vérifier que votre téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, vous ne recevrez plus la télévision après cette date !

Poursuite de l'entretien des pommiers

Samedi 19 mars 2016, dès 9h du matin, les tronçonneuses et les sécateurs étaient en action sur le chemin du dépotoir (je crois avoir déjà dit qu'un nom qui s'adapterait mieux serait « chemin des pommiers », ce qui est plus sympa comme terme et qui correspond davantage à la réalité !)



12 personnes sont entrées en action et ont d'une part nettoyé les arbres du bout du chemin et d'autre part taillé un certain nombre de ceux qui sont le long de la 2X2 voies (12 en tout).

L'ambiance est toujours très agréable (c'est la troisième fois que cela se fait) et se termine par un repas offert à tous les participants et très convivial. Pour ceux qui ne voudraient pas rater une occasion de passer un bon moment en plein air (jusqu'à présent on a toujours eu du beau temps), tout en s'activant, en participant au bien être de la collectivité et en étant nourri,



Venez nous rejoindre le samedi 9 avril à partir de 9h sur le chemin des pommiers.
Prévenez nous par avance à la mairie qu'on ait une idée du nombre de repas à envisager !!!

Informations de la prefecture sur les documents officiels

Délais de traitement des demandes de Carte Nationale d'Identité et passeport

Comme tous les ans à l'approche des vacances scolaires, les délais de traitement et de fabrication des titres d'identité seront progressivement rallongés en raison de l'afflux massif des demandes.

En conséquence, les délais d'attente sont les suivants :

- 5 à 6 semaines pour une Carte Nationale d'Identité
- 3 à 4 semaines pour un passeport

Ces délais sont donnés à titre indicatif, ils sont susceptibles de s'allonger selon les circonstances et sous réserve de la complétude des dossiers.

Rappel de la suppression des autorisations de sortie du territoire

Il est rappelé que les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français ont été supprimées depuis de 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date un mineur français peut voyager muni uniquement d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité. Bien que les médias aient pu faire l'écho d'un rétablissement de cette autorisation, il n'y a aucune modification réglementaire en ce sens.

Vous pouvez rédiger vous même sur papier libre un courrier attestant la sortie du territoire de vos enfants et y joindre une copie de votre pièce d'identité.



THIAVILLE favorise la réduction des déchets grâce au réemploi des cartouches !

Soucieuse de l'environnement, **THIAVILLE** a trouvé une solution durable et gratuite pour traiter vos cartouches d'impression vides de façon responsable.

Vous pouvez déposer vos cartouches jet d'encre et laser usagées à la mairie dans le collecteur dédié à cet effet. Cette collecte vise la réduction des déchets en favorisant le réemploi de cartouches pouvant avoir une deuxième vie !

En plus d'être profitable à l'environnement, cette collecte permet de soutenir l'association **Enfance et Partage** qui reçoit un don pour chaque cartouche valorisable par réemploi. Pour l'année 2015, la société LVL lui a ainsi versé plus de 31 000 €. **CHAQUE CARTOUCHE COMPTE !**

Chaque année, plus de 80 millions de cartouches d'impression sont consommées en France. De ce nombre, environ 15% seulement sont collectées afin d'être traitées par la filière adéquate. La majorité part malheureusement avec les ordures ménagères, alors que la réutilisation des cartouches génère une émission de CO2 inférieure (-45% à -60%) à la production de cartouches neuves.

En 2015, LVL a trié plus de 3.2 millions de cartouches vides, dont la moitié a pu être réutilisées ! C'est plus de 810 fois le tour de la planète en voiture !

Comment ça marche ?

LE RÉEMPLOI : La société LVL s'occupe de la **collecte** et de la **valorisation** de ces déchets afin d'en faire une ressource en priorisant la **réutilisation**, conformément à la directive de la hiérarchisation en matière de traitement des déchets prévue au Code de l'environnement. [Article L-541-1]

LVL trie les cartouches et les prépare au réemploi, pour ensuite les fournir aux industriels spécialisés qui pourront les remettre sur le marché sous forme de cartouches génériques à un prix réduit pour le consommateur.

LE RECYCLAGE : Pour toute cartouche ne pouvant prétendre à être réutilisée, LVL s'engage à favoriser le traitement le plus adéquat, toujours dans le respect de la hiérarchisation citée plus haut. Les cartouches laser non-réutilisables sont démantelées pour la **réutilisation des composants** ou le **recyclage matière**. Les cartouches jet d'encre non-réutilisables sont valorisées énergétiquement.

LVL est signataire depuis 2011 de la **Convention de Filière avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable** visant à garantir une **gestion efficace et performante des déchets de cartouches d'impression**.

Pour plus de renseignements sur le réemploi des cartouches vides : www.lvl.fr

<https://www.facebook.com/lvl.cartouchesvides/>

Les entreprises peuvent également contacter la société LVL pour la mise en place d'une collecte en direct au sein de leurs structures : 02 51 70 92 31

Pour plus de renseignements sur **ENFANCE ET PARTAGE** et ses missions
www.enfance-et-partage.org

Déchetterie intercommunale de la CCVC

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les horaires et jours d'ouverture de la déchetterie ont changés.
Pour tout renseignement, contacter la CCVC au 03.83.72.02.21.

Jour	ETE (du 15 avril au 30 septembre)		HIVER (du 1er octobre au 14 avril)	
	Matin	Après midi	matin	Après midi
Lundi	8h30 - 12h00	14h00 – 18h00	8h45 - 12h00	14h00 – 17h00
Mardi	8h30 - 12h00		8h45 - 12h00	
Mercredi	8h30 - 12h00	14h00 – 18h00	8h45 - 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi sur RDV	8h30 - 12h00		8h45 - 12h00	
Vendredi	8h30 - 12h00	14h00 – 18h00	8h45 - 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	8h30 - 12h00	14h00 – 18h00	8h45 - 12h00	14h00 – 17h00

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
3 avril	2 ^{ème} dimanche de Pâques Miséricorde	Reherrey	Vathiménil	Baccarat
10 avril	3 ^{ème} dimanche de Pâques	Laronxe	Glonville	Baccarat
17 avril	4 ^{ème} dimanche de Pâques	Gélacourt	Flin	Baccarat
24 avril	5 ^{ème} dimanche de Pâques	Chenevières	Fontenoy	Baccarat
1er mai	6 ^{ème} dimanche de Pâques	Glonville	Vathiménil	Baccarat
5 mai	Ascension		Flin	Thiaville
8 mai	7 ^{ème} dimanche de Pâques			Baccarat
15 mai	Pentecôte	Fontenoy		Baccarat

Les trucs de Jocelyne

CONTRE LES PUCERONS

Hacher 2 gousses d'ail. Mettre dans un 1/2 l d'eau bouillante. Infuser puis filtrer. Vaporiser vos plantes avec la solution froide

VERRES EN CRISTAL

Plonger les verres dans de l'eau chaude avec des rondelles de patates crues toute une nuit vos verres seront étincelants

BŒUF BOURGUIGNON

Il sera plus tendre si vous mettez 1 bouchon de liège en début de cuisson le retirer à la fin. Valable également pour cuire des poulpes mais mettre 2/3 bouchons et plus selon quantité. Il sera plus savoureux si 5mn avant la fin de cuisson vous ajoutez 2 carrés de chocolat noir amer ou 1 cuiller à café de cacao amer non sucré valable pour toutes les sauces à base de vin rouge

LA TÊTE EN BAS

Votre persil fraîchement cueilli et placé la tête en bas dans un verre d'eau fraîche et au frigo se conservera mieux

PAIN FRAIS

Il restera frais plus longtemps si vous mettez une patate crue épluchée avec.

PATE BRISEE

Elle sera plus souple si vous remplacez le beurre par un yaourt nature et un jaune d'œuf

SANS IMPURETES

Votre huile de friture ou votre bouillon de pot au feu seront débarrassés de tout ce qui flotte si vous ajoutez au liquide bouillant 1 blanc d'œuf légèrement battu que vous retirez ensuite avec une écumoire après avoir ôté le panier de la friteuse

Union des Associations d'aide à la famille de Meurthe et Moselle

Union des Associations
d'Aide à la Famille de Meurthe-et-Moselle
25-29, rue de Saurupt – 54000 NANCY
Tél. : 03.83.40.33.53 – Site : www.u2af54.fr

**Bouge ton corps,
bouge ta tête**



L'U2AF-54 avec le concours de la Mairie de Baccarat (mise à disposition du local), a mis en place l'atelier « **Bouge ton corps, bouge ta tête** ». Cet atelier s'adresse aux Parents et aux Enfants de 0 à 3 ans. C'est une période de la vie où l'enfant est réceptif à tout, curieux et avide de toute nouveauté, avec l'envie de découvrir et d'appréhender le monde qui l'entoure.

La musique, le sonore, l'expression corporelle et verbale sont proposés comme moyens privilégiés pour favoriser la rencontre, stimuler l'éveil et la créativité, communiquer et créer des liens intrafamiliaux et sociaux.

Cet atelier, s'appuyant sur des comptines, jeux de doigts, rondes, berceuses, découverte d'instruments, permet aux parents et aux enfants d'échanger des regards, des gestes, de partager des moments de complicité initiés par les jeux musicaux (balancement, corps à corps) mêlant tantôt séparation et plaisir des retrouvailles.

Cet atelier permet également l'amélioration du langage, de l'attention, de la confiance et de la socialisation.

Vous aimez ou souhaitez découvrir des chansons enfantines, des comptines, des musique, des rondes, ... vous appréciez les moments conviviaux de partage et d'échange, alors rejoignez-nous

**Chaque jeudi matin de 10h00 à 11h00 (Accueil à 9h30)
12 rue de Verdun – Entrée A – Appartement 1243 - 54120 BACCARAT**

Vous serez accueillis par une TISF* Référente spécialement formée

* Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Besoin d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Nadège BALLAND au 03.83.40.34.53

Nous vous attendons nombreux !!!



Etat civil

Décès

Monsieur Maurice Durand né le 8 avril 1929 à Thiaville est décédé le 16 mars 2016. Il résidait 16 rue de la Libération.

A sa famille dans la peine, nous présentons nos condoléances.

Ce mois d'avril, la mission du défenseur des droits que nous étudions est :

Veiller aux bonnes relations avec les professionnels de la sécurité

Le Défenseur des droits est chargé de veiller au respect des règles de bonne conduite par les professionnels de la sécurité (publique ou privée) sur le territoire français. Ces règles (la déontologie de la sécurité) visent au respect des personnes et protègent les libertés individuelles.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous êtes victime ou témoin de faits que vous estimez contraires aux règles de bonne conduite par un représentant de l'ordre, public ou privé.

VEILLER AU RESPECT
DES RÈGLES
DE DÉONTOLOGIE
PROFESSIONNELLE PAR
LES ACTEURS DE
LA SÉCURITÉ



Qui peut saisir le Défenseur des droits ?

- toute personne physique (un individu) ou morale (une société...) qui a été victime d'un comportement critiquable d'un professionnel de la sécurité
- ses ayants droit (épouse ou époux, enfants, parents...)
- un témoin de faits qui pourraient constituer un manquement aux règles de bonne conduite
- un parlementaire français et un élu français du Parlement européen
- une institution étrangère qui a les mêmes fonctions que le Défenseur
- Le Défenseur des droits peut également se saisir d'office lorsqu'il estime que son intervention est nécessaire.

Quels sont les personnels de sécurité concernés ?

Il s'agit notamment des :

- policiers nationaux
- gendarmes
- policiers municipaux
- douaniers
- agents de l'administration pénitentiaire
- agents de surveillance des transports en commun
- membres de services d'ordre
- enquêteurs privés
- agents de service de surveillance, de gardiennage
- transporteurs de fonds

Dans quel cadre le comportement critiquable d'un professionnel de la sécurité peut-il être constaté ?

Un comportement critiquable (propos ou gestes déplacés, violences...) peut notamment être constaté dans le cadre :

- d'une interpellation, d'un menottage ou d'une garde à vue
- d'un contrôle d'identité
- d'un dépôt de plainte : refus, mépris ou jugement moral du plaignant...
- d'une détention : violences, humiliations, privations...

- d'une fouille
- du maintien de l'ordre d'une manifestation : usage abusif d'armes de force intermédiaire (« flashballs »)...

Mais ces comportements peuvent tout aussi bien être constatés dans un autre contexte, hors cadre judiciaire ou pénitentiaire : supermarchés, douanes, aéroports...

Où m'adresser ?

Vous pouvez saisir le Défenseur des droits gratuitement :

Par [le formulaire de saisine en ligne](#)

Par courrier à l'adresse suivante :

Défenseur des droits 7 rue Saint-Florentin 75409 Paris Cedex 08

Vous devez joindre à votre courrier une copie de toutes les pièces en votre possession permettant de comprendre votre situation (procès-verbaux, dépôts de plainte, certificats médicaux, etc.) et vos coordonnées précises.

Pour en savoir plus

Nous vous informons par téléphone au 09 69 39 00 00 (du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, coût d'un appel local)

Jeux

Solutions du numéro 499 avec un peu de retard.

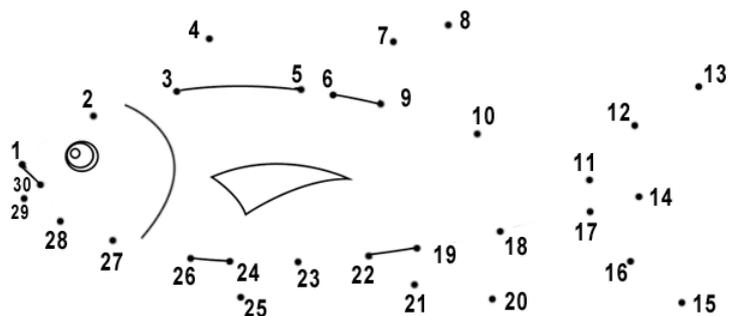
2	3	9	5	6	4	8	1	7
7	5	6	9	8	1	3	2	4
8	4	1	2	7	3	9	5	6
1	9	7	6	3	8	2	4	5
4	2	8	7	5	9	1	6	3
5	6	3	4	1	2	7	8	9
9	7	2	1	4	5	6	3	8
6	8	5	3	2	7	4	9	1
3	1	4	8	9	6	5	7	2

un peu sacré	tenue de recoupe	coups de lampion	pièce de violon craque- lées	repère main	support de line manè- nance	stocati		
partie du coc	parasite	plaisante		outil de repas uni				
plainte				grande socié- taria		effe- tuses		
stocopi								
trouble de l'us panier	vedette	falses	élevés	frapper du sabot mic-keu africain				
			donnes son avis					
excité- ren					mesure chinoise			
entree					isole			
	à peine roui com- para			inactif				
				oor- renier				
changer de logement	élément de texte de l'ite- ras		desti- nées d'ite- rait					metis
					grande quantité			
	mettras au dia- stre			barman		vieux loup an- monsieur		
rep de cabot		loupes				stronum au labo de lentilles		
		bizarre		grand lac				
répandue								
reilla		décou- vras terre du lapa-						supes
				bien fait				
note du dipason soit fait linement	se rendra cour- rent			sup- port de l'alle				
				ville de Chaldée boite carrée		saint de Bicorre belli- olante		
aff de biblioth	impos- teur					jus de la treille		
	accusa					déaut		
		près de	fin de verbe rie	lumpneu		ligne de poésie arrê- tir		
parfumer le diaot pele- plie				toute petite diale- en résation				siol- le société
			entre- vues					
compon- mai					prit fin			

fautifs invétérés passage rapide	feras glisser rendre aisé	envoi bordures	brisant cloison	émues sport nautique	allure équestre	brisaient irrégulier
renoncements dépravations					vallée envahie	
déclarations vraiment comique			grosse colère quolibet	parfois lolo crédule	posse- sif possédé	gallium en chimie mamelle
choisira une cible existe		usines de découpe vieux vélos		marque d'infinif résultats	trompai marchas sans but	petite terre aller en justice
aride trauma- tisme			tortures loyale	maqni- fices grefferais		autre do lieu de travail usure du temps
frappent fort	polies grande poche				Irlande du poète sélection	endura de sauce
commu- nauté	partie de cercle prédica- teurs		empereur slave double règle	moi pour le titi article de souk	présida qui n'est pas là	pièce de charrue fêtu bien calculée
tirée	proches parents fibre textile		empois- sonner but de marin		ville d' Italie souhait	
coup de feu largesse		lettre grecque finassa		refus très net bien parti		renfort de oui reine d'un soir
convien- dra	certain pares- seux				note de musique person- nel	légumi- neuses
grave maladie sexuelle		célébri- tés		l'argent du labo	courant étain du chimiste	
					prendre le risque	
			pâtes légères			

		5	1	2				4
2	1	7		5				8
6				7				
5			7		1	2	4	
1	4	2	5	3		6	9	7
7		9	2	6		1		
3				1			7	6
		1	6			9		
9	2		3		7	8	1	

Relier les points de 1 à 30



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

PAIN COCOTTE pour le 1er avril !

La méthode du pain-cocotte.

La technique s'adapte bien à tous les genres de moules couverts et fermés.

L'idéal est la cuisson dans une cocotte en fonte de nos grands-mères. Sur certains modèles la poignée est vissée ; dans ce cas, il est préférable de l'ôter pour éviter qu'elle ne fonde. Mais, une cocotte en Pyrex, un

moule à cake avec couvercle, une cocotte en terre avec couvercle, un Ultra+ de Tupperware et son couvercle conviennent également. À défaut un plat à four à bords hauts, recouvert d'un papier d'aluminium bien ajusté pour fermer le récipient fera l'affaire. Façonner un pain ovale ou rond ou long, selon le récipient choisi. Il faut que le pâton soit très à l'aise, donc il vaut mieux une cocotte trop grande qu'un peu juste ce qui donnerait un pain moulé.

Mettre une feuille de papier sulfurisé au fond ou bien graisser légèrement l'intérieur du moule choisi.

Placer le pain façonné dans la cocotte et poser le couvercle. Laisser lever 1 heure 30 pour un pain à la levure de boulangerie ou entre 3 et 4 heures pour un pain au levain naturel avec le couvercle sur la cocotte. Garder la cocotte à une température comprise entre 25°C et 35°C environ. Conseil : s'il fait trop froid chez vous, faire très légèrement préchauffer le four quelques minutes, éteindre et y mettre la cocotte pour cette partie de la recette (la pousse).

Passé ce délai, le pain est prêt à être enfourné. La transformation du pâton à ce stade est très variable selon la température ambiante et d'autres facteurs, parfois il arrive à doubler de volume, d'autres fois il gonfle à peine... mais pas de soucis, le pain gonfle toujours à la cuisson!

Avant d'enfourner, badigeonner la croûte avec un pinceau trempé dans l'eau. Eventuellement saupoudrer de farine blanche (avec une petite passoire à thé) ou des graines (optionnel).

Inciser avec une lame fine. Ce n'est pas obligatoire mais cela permet d'avoir un pain avec une jolie "signature".

Sur un pain rond ou ovale on peut par exemple dessiner une croix sur le dessus, une étoile ou un quadrillage, sur un pain long, des lignes légèrement obliques comme sur une baguette etc... Si vous choisissez de ne pas scarifier votre pâton, la croûte s'ouvrira naturellement sans motif géométrique précis sous l'effet de la poussée de la pâte à la cuisson.

Le secret de la réussite :

Enfourner à FOUR FROID SANS PRECHAUFFAGE, choisir la température du four (230°C = pour un pain, mais seulement 200°C pour une brioche) pour une durée de 1h, AVEC LE COUVERCLE fermé. Pas besoin de faire le "coup de buée" ou de mettre un récipient avec de l'eau dans le four.

Retenez votre envie de soulever le couvercle pendant la cuisson (au moins au cours des 35 premières minutes), vous serez récompensés de votre patience. La présence du couvercle assure l'humidité nécessaire au développement du pain ! Au bout de 1h, le pain est cuit. Si la cuisson ne semble pas suffisante (cela dépend de vos préférences), prolonger la cuisson 5 minutes par 5 minutes après avoir ôté le couvercle.

Sortir immédiatement le pain cuit de la cocotte et le poser sur une grille suffisamment haute pour que l'humidité du pain s'évapore sans ramollir la croûte.

Recette :

Faire tiédir 300 g d'eau (à 37°C environ) et délayer 25 g de levure de boulanger (fraîche ou sèche)

Ajouter 5g de sel et 500 g de farine.

Pétrir quelques minutes.

Laisser reposer la pâte 1 heure.

Abaisser la pâte pour la dégazer (on peut abaisser la pâte 2 fois de suite avec une dernière levée d'1h30)

Scarifier, humidifier et enfourner 1h à four froid dans une cocotte fermée. Température 230 degrés.



Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les mercredis :

6, 13, 20 et 27 avril

4, 11, 18 et 25 mai

Eco sacs :

Les mardis :

5 et 19 avril

3, 17 et 31 mai



Déchetterie de la CCVC

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS

54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

Web : <http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture Hiver (jusqu'au 14 avril) :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Mardi (et Jeudi sur RDV) de 8h45 à 12h00

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Vendredi: de 18h à 19h

(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Sorties

Cinéma de RAON : pour avril :

- du 30mars au 4 : Kung fu Panda 3 ; Batman VS Superman ; Saint Amour.

- du 6 au 11 : Les visiteurs 3 ; Kung fu Panda 3 ; Les innocentes ; Concert JOHNNY.

- du 13 au 18: Le livre de la jungle ; Les visiteurs 3 ; Room.

- du 20 au 25 : Les chasseuses et la reine des glaces ; Les visiteurs 3 ; .Le livre de la jungle ; Médecin de campagne

Cinéma de BACCARAT : pour avril :

- 1 et 2 : Zootopie.

- 8 et 9 : La chute de Londres.

- 16 : Batman vs Superman.

- 22 et 23 : Kun Fu Panda 3.

- 28 : Médecin de campagne à 14h30.

- 29 et 30 : Les Visiteurs 3 : La Révolution.

Agenda :

- du 6 au 26 avril : exposition de tableaux réalisés par August KUTTERER, prisonnier de guerre ayant dessiné Baccarat.

- 15 et 16 avril : Rallye du Cristal à Baccarat.

- 21 avril : Conférence « Sous le regard du loup » animée par le romancier Gilles LAPORTE à Baccarat.

- le 24 avril : Fête artisanale et brocante sur la place Leclerc à Baccarat (place du marché).

- le 16 avril : Portes ouvertes au centre de secours rue stalingrad à Raon l'Etape.

- du 16 au 24 avril : exposition « vla le printemps », huiles de Dom GARCIA à Raon l'Etape.

- le 30 avril : « Rando bistrot » à la criquette à Raon l'Etape

Sources : www.ville-baccarat.fr ; www.raonletape.fr

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME

Imprimé en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique